



Tir Sportif Baulmes-Misterdam PC 50m

TIR DES RAPILLES 2021

DATES ET HEURES	Vendredi	10 septembre	15h00 - 19h30
	Samedi	11 septembre	08h30 - 12h00 - 13h30 - 19h00
	Dimanche	12 septembre	08h30 - 12h30
	Vendredi	17 septembre	15h00 - 19h30
	Samedi	18 septembre	08h30 - 12h00 - 13h30 - 19h00
	Dimanche	19 septembre	08h30 - 12h30

Heures: Prolongations éventuelles réservées.

ORGANISATION	Société de Tir Sportif Baulmes, section carabine 50m.
NOMBRE DE CIBLES	6 cibles électroniques.
LIGNE DE TIR	Direction Sud-Nord.
PLACES DE PARC	Gratuites, près du stand de tir.

Concours de groupes

Cibles groupe et distinction
Cible à répartition ultérieure
Cible à répartition immédiate
Concours des Vainqueurs de la fête

Dispositions générales

Prescriptions	La manifestation est soumise aux Règles du tir sportif (RTSp) de la FST ainsi qu'à toutes les prescriptions, règlements, directives, dispositions d'exécution (DE). Ces prescriptions règlent toutes les positions qui ne sont pas explicitement citées dans le plan de tir; elles sont affichées dans l'installation de tir. Elles doivent être appliquées en tout temps par les organisateurs. Chaque tireur participant accepte en tant que contrat mutuel les dispositions et prescriptions du plan du tir ainsi que les éventuelles autres prescriptions et directives mises à disposition ou affichées dans les stands de tir.		
Classes d'âge	Juniors (U17)	10 . 16 ans	2011 . 2005
	Juniors (U21)	17 . 20 ans	2004 . 2001
	Elite (E)	Classe ouverte	
	Seniors (S)	46 . 59 ans	1975 . 1962
	Vétérans (V)	60 . 69 ans	1961 . 1952
	Seniors-vétérans (SV)	dès 70 ans	1951 et plus âgés
Participation	Seuls les tireurs licenciés membres de sociétés carabine 50m affiliées à une SCT/SF de la FST sont admis. Le détenteur d'un certificat de handicapé doit le présenter aux organisateurs. Chaque programme de concours ne peut être tiré qu'une fois par le même tireur.		
Munition	Elle ne peut pas être achetée au stand de tir.		
Ouverture des bureaux	30 minutes avant le début des tirs.		
Livret de tir	Taxe unique de Fr. 6.-		
Rangeurs	15 minutes pour 15 coups. Au maximum 3 rangeurs par tireur.		
Contrôle des armes	A l'intérieur des installations de tir, la culasse, des carabines 50m qui ne sont pas conservées dans leur étui, doit être ouverte.		

Appareils d'observation	Les télescopes ou autres moyens d'observation ne sont pas admis.
Responsabilité	L'organisateur décline toute responsabilité pour les armes ou autres objets.
Assurance	Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'AJSS. Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers l'organisateur.
Plaintes	Les plaintes éventuelles concernant cette manifestation sont traitées et réglées immédiatement par l'organisateur. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (Reg 1.31.00 du 28.08.2001)
Distribution des prix	Aucune distribution des prix n'aura lieu. Les palmarès seront publiés dans les 4 semaines suivant le dernier jour du tir. Les décomptes, répartitions des concours de groupes, vainqueurs de la fête et d'éventuelles répartitions supplémentaires seront envoyées en bloc aux sociétés. Le palmarès sera transmis électroniquement au responsable SVTS pour publication sur le site Internet « tir-vd.ch »
Situation sanitaire	Les organisateurs se conformeront aux décisions / prescriptions des autorités politiques (confédération, canton, commune) et sportives (FST, SVTS)
Inscriptions	Jusqu'au 08 septembre 2021 , en bloc avec l'inscription des groupes, en utilisant le formulaire d'inscription. Lors de l'inscription, un no de CCP (avec IBAN) ou un no de compte bancaire (avec IBAN) sont à joindre à l'envoi. Par courrier à : Carvin Bruno, Ch. De Marex 3, 1358 Valeyres s. /Rances Par email : rapilles@misterdam.ch . Tel : 079 / 229 26 10
Contact	Durant la manifestation : 079 / 229 26 10

PC 50m Baulmes-Misterdam

Baulmes, le 20.01.2021

Le président

La secrétaire



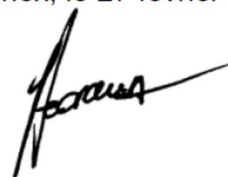

Michel Buller

Christiane Bill

Société Vaudoise des Tireurs Sportifs
Plan de tir vérifié et approuvé

Chernex, le 27 février 2021

Responsable Concours des Sociétés
Gilbert Decrausaz



EXERCICES

Zone des points:	Cible 10
Programme de tir	Nombre de coups illimités
Position:	Couchée
Frais de participation	Fr. 5.00.- (finance de tir)
Dispositions	L'arrêt de la passe et le transfert à toutes les cibles sont autorisés.

FEURTILLE

Cible à distinction

Zone des points	Cible 10
Programme de tir	6 coups, coup par coup
Position	Couchée, les seniors vétérans dès 70 ans peuvent tirer couché avec appui.
Frais de participation	Fr. 10.50 (Fr. 9.90 émoluments de contrôle et Fr. 0.60 contribution de sport et de formation)
Distinctions	Carte-couronne à CHF 8.-
	Elite + Seniors E + S 54 points
	U21 + Vétérans U21 + V 53 points
	U17 + Seniors-vétérans U17 + SV 52 points
Dispositions	Les tireurs qui ont obtenu deux résultats de distinction recevront une carte-couronne à CHF 15.-. Les cartes couronnes non retirées durant la manifestation deviennent caduques et restent acquises à l'organisateur.

RAPILLES

Cible à répartition ultérieure

Zone des points	Cible 10
Programme de tir	9 coups à tirer en 3 séries consécutives de 3 coups sans limite de temps.
Position	couchée, les seniors vétérans dès 70 ans peuvent tirer couché avec appui.
Frais de participation	Fr. 12.50 (Fr. 11.60 pour finance de passe et Fr. 0.90 pour contribution de sport et de formation).
Répartition	Au minimum 60% des finances de la passe Rapilles doit être réparti au 50% des tireurs classés. Répartition selon système multiplicateur. Voir Appendice au "Modèle de Plan de tir RTSp pour les concours des sociétés Carabine 50m".

LA TOUR

Cible à répartition immédiate

Zone des points	Cible 20
Programme de tir	6 coups, coup par coup
Position	couchée, les seniors vétérans dès 70 ans peuvent tirer cette cible couchée avec appui.
Frais de participation	Fr. 12.50 (Fr. 11.90 finance de passe et Fr. 0.60 contribution pour le sport et la formation).
Répartition	
	120 points Fr. 70.- 114 points Fr. 10.-
	119 points Fr. 50.- 113 points Fr. 8.-
	118 points Fr. 35.- 112 points Fr. 6.-
	117 points Fr. 25.- 111 points Fr. 5.-
	116 points Fr. 20.- 110 points Fr. 4.-
	115 points Fr. 15.-
Dispositions	Au minimum 60% des finances de passe doit être réparti selon tableau ci-dessus. Si la répartition immédiate n'atteint pas 50%, une répartition complémentaire aura lieu. Au cas où la répartition immédiate se situe entre 50 et 60%, le montant manquant sera attribué comme répartition supplémentaire au concours de groupes. La répartition doit être encaissée pendant la durée du tir. Les prétentions éventuelles ultérieures ne seront pas prises en considération.

AIGUILLES-GROUPE

Cible à distinction

Zone des points	Cible 10
Programme de tir	10 coups, coup par coup Position couchée, les seniors vétérans dès 70 ans peuvent tirer cette cible couchée avec appui.
Frais de participation	Fr. 10.50 (Fr. 9.50 émoluments de contrôle et Fr. 1.00 contribution de sport et de formation)
Distinctions	Carte-couronne à CHF 8.- Elite + Seniors E + S 90 points U21 + Vétérans U21 + V 88 points U17 + Seniors-vétérans U17 + SV 87 points
Dispositions	Le résultat compte pour le concours de groupes. Les tireurs qui ont obtenu deux résultats de distinction recevront une carte-couronne à CHF 15.-. Les cartes couronnes non retirées durant la manifestation deviennent caduques et restent acquises à l'organisateur

CONCOURS DE GROUPE

Droit de participation:	Toutes les sociétés affiliées à une SCT/SF de la FST sont admises au concours. 5 tireurs licenciés à la carabine 50 m appartenant à la même société forment un groupe. La même société peut inscrire plusieurs groupes. Les tireurs qui ne font pas partie d'un groupe peuvent tirer cette cible en tant que tireurs individuels.
Finance description	Fr. 30.- par groupe. Cette finance est à payer sur place
Inscriptions	Au moyen du formulaire ad hoc. Lors de l'inscription, un no de CCP ou un no de compte bancaire (avec IBAN) sont à joindre à l'envoi
Mutations	Les tireurs empêchés peuvent être remplacés par d'autres tireurs licenciés carabine 50m de la même société. Un tireur ayant déjà tiré la passe groupe ne pourra plus être muté. La mutation d'un tireur d'un groupe à un autre est autorisée si aucun tireur des deux groupes n'a tiré la passe groupe.
Classement	Le total des cinq résultats individuels définit le rang. En cas d'égalité, le classement est déterminé par : <ul style="list-style-type: none">• les meilleurs résultats individuels• les coups profonds de tout le groupe• tirage au sort.
Dotations	Au moins 60% des finances de groupe ainsi que d'éventuelles différences provenant de la cible "La Tour" sont distribués à au moins 50 % des groupes classés.
Dispositions	Chaque participant ne peut faire partie que d'un seul groupe. Les groupes de Baulmes participent hors-concours.

VAINQUEURS DE LA FETE

- Tous les participants ayant tiré les 4 cibles prennent part à ce concours.
- Classement en trois catégories : Elite (E + S), Vétérans (V + SV); Dames
- Une inscription particulière n'est pas nécessaire.
- Les seniors-vétérans dès 70 ans appuyés doivent renoncer à ce concours.

Classement	<u>A l'addition des passes suivantes:</u>		<u>Départage en cas d'égalité</u>	
	• Feurtille	100 %	1	Feurtille
	• Rappilles	100 %	2	Rappilles
	• La Tour	100 %	3	La Tour
	• Aiguilles-Groupe	100 %	4	L'âge, du plus âgé au plus jeune

Dotation	Catégorie	Elite	Vétérans	Dame
	Tireurs	E / S	V / SV	D
	Rang 1	CHF 70.-	CHF 70.-	CHF 30.-
	Rang 2	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 20.-
	Rang 3	CHF 35.-	CHF 35.-	CHF 10.-
	Rang 4	CHF 30.-	CHF 30.-	
	Rang 5	CHF 25.-	CHF 25.-	
	Rang 6	CHF 20.-	CHF 20.-	
	Rang 7	CHF 15.-	CHF 15.-	
	Rang 8	CHF 10.-	CHF 10.-	

VAINQUEURS DE LA FETE JUNIORS

Tous les Juniors (U17 et U21) ayant tiré les cibles Feurtille et Aiguilles prennent part à ce concours. Ils seront classés dans la catégorie Juniors (J)
 Une inscription particulière n'est pas nécessaire.

Classement	<u>A l'addition des passes suivantes:</u>		<u>Départage en cas d'égalité</u>	
	• Feurtille	100 %	1	Feurtille
	• Aiguilles-Groupe	100 %	2	L'âge, du plus jeune au plus âgé

Dotation	Catégorie	Juniors
	Tireurs	U17 U21
	Rang 1	CHF 30.-
	Rang 2	CHF 20.-
	Rang 3	CHF 10.-

Dispositions pour les concours Vainqueurs de la Fête

Si un tireur catégorie Juniors ou Vétérans obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur en catégorie Elite que dans sa catégorie respective, il sera classé en Elite et participera hors concours dans sa catégorie (Juniors/Vétérans).

Si une Dame obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur dans sa catégorie d'âge que dans la catégorie Dames, elle sera classée dans sa catégorie d'âge (Juniors ; Elite ; Vétérans) et participera hors concours dans la catégorie Dames.